

La SAMIR a conclu, le 29 avril 2015, un accord de restructuration de sa dette avec la Banque Centrale Populaire. Par cet accord, un crédit de refinancement à long terme de 1,2 milliard de Dirhams a été octroyé par la banque. Le plafond global des facilités de crédit à court terme a été porté à 1,8 milliard de Dirhams.

Cet accord de restructuration représente la deuxième phase de la nouvelle stratégie de refinancement initiée par la SAMIR en 2015, qui a pour objectif de renforcer la structure de son capital et d'améliorer sa liquidité. Le refinancement de la dette de la société permettra l'extension substantielle de la maturité moyenne de l'endettement.

Au 1er trimestre 2015, la SAMIR a finalisé avec succès, des accords de financements avec des institutions internationales de premier rang, ce qui a porté le montant global des facilités bancaires à l'étranger à près de 600 millions de Dollars US. La convention Murabaha de 235 millions de Dollars US signée avec la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC) est entrée en vigueur en février 2015. Par ailleurs, le groupe américain Carlyle, troisième plus grande société d'investissement dans le monde, a accordé à la société une facilité de 350 millions de Dollars US pour financer ses activités d'import de matières premières.

D'autres négociations ont été entamées avec des institutions financières et traders de matières premières pour l'octroi d'un financement à long terme de 400 millions de Dollars US, adossé à des contrats commerciaux.

En outre, plusieurs discussions sont actuellement menées avec toutes les parties prenantes afin de mettre en place des solutions de financement à long terme.

La SAMIR entend profiter d'un contexte favorable sur le marché du raffinage pour améliorer sa profitabilité et stimuler la génération de liquidité. La nouvelle stratégie de financement permettra de fixer un nouveau cadre de travail avec les différents partenaires, afin d'accompagner la société dans le déploiement de son plan stratégique dans un contexte de mutation du secteur de l'énergie.













